



## Calendrier indicatif des formations FNCC de mai à juin 2014

### Sessions nationales

❖ **Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation**

**Journée 1 : *Enjeux, objectifs et mise en place d'une politique culturelle locale : le rôle et les missions de l'élu(e) à la Culture***

- Mercredi 14 mai 2014 à PARIS
- Mercredi 28 mai 2014 à PARIS
- Mercredi 11 juin 2014 à PARIS

❖ **Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation**

**Journée 2 : *Mettre en place une politique culturelle sur sa collectivité : élu(e) à la Culture, comment élaborer son projet culturel ?***

- Mercredi 21 mai 2014 à PARIS
- Mercredi 4 juin 2014 à PARIS

❖ **Parcours 3 : Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales**

**Journée 1 : *Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales : stratégies, usages, dispositifs et médiation au sein des équipements culturels.***

- Mercredi 21 mai 2014 à PARIS

❖ **Journée technique : *Elaborer un budget culturel***

- Mercredi 18 juin 2014 à PARIS

❖ **Parcours 2 : L'intercommunalité culturelle**

**Journée 1 : *L'intercommunalité culturelle : compétence, transfert, coopération. Identité communale et développement intercommunal. Intercommunalité et projet culturel de territoire.***

- Mercredi 25 juin 2014 à PARIS

### Sessions régionales

❖ **Parcours 3 : Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales**

**Journée 1 : *Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales : stratégies, usages, dispositifs et médiation au sein des équipements culturels.***

- Mercredi 28 mai 2014 à BORDEAUX
- Mercredi 4 juin 2014 à LYON

## **Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation**

Aujourd'hui, dans un contexte de crise économique et sociale et de nouvelle phase de décentralisation et de recomposition territoriale, l' élu à la culture doit faire face à plusieurs défis : inscrire la culture comme un axe majeur et transversal des politiques territoriales, assurer un projet cohérent et ambitieux avec des marges budgétaires de plus en plus étroites, avoir une vision précise des champs culturels sans les cloisonner et en permettant l'interdisciplinarité et/ou la transdisciplinarité, connaître et prendre en compte les attentes et les besoins des habitants de son territoire, travailler avec ou sans des personnels professionnels et en relation avec ses collègues élus et les partenaires du territoire.

Les propositions de ce parcours de formation sont conçues pour permettre à chacun d'élaborer des réponses à la mesure de ces enjeux et de son territoire.

**Journée 1 : Enjeux, objectifs et mise en place d'une politique culturelle locale : le rôle et les missions de l' élu(e) à la culture.**

**Journée 2 : Mettre en place une politique culturelle sur sa collectivité : un projet culturel de territoire.**

**Journée 3 : Le financement, les modes de gestions et les partenariats culturels.**

## **Parcours 2 : L'intercommunalité culturelle**

**Journée 1 : L'intercommunalité culturelle : compétence, transfert, coopération. Identité communale et développement intercommunal.  
Intercommunalité et projet culturel de territoire**

**Journée 2 : Le rôle et les missions du conseiller communautaire en charge de la culture**

**Journée 3 : L'intercommunalité culturelle : comment faire et pour quoi faire ? Les modalités et les outils de la coopération intercommunale en termes de culture.**

La culture est devenue incontournable dans la montée en puissance des intercommunalités, des Communautés de Communes aux futures Métropoles. En 2008 les trois quarts d'entre elles revendiquaient d'une façon ou d'une autre une activité ou un projet culturel. Après la période des prises de compétences et de transferts d'équipement, l'intercommunalité culturelle rentre dans un nouvel âge, celui de la coopération culturelle intercommunale. Les conseillers communautaires en charge de la culture se trouvent à la croisée des exigences locales de proximité et des capacités innovantes et mutualistes des EPCI. Ce parcours permettra d'explorer toutes les facettes de ces coopérations.

## **Parcours 3 : Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales**

Nouvel espace public, le web constitue pour les collectivités territoriales un nouvel enjeu politique, que ce soit dans la façon dont elles y sont présentes ou dans la prise en compte des nouveaux usages. Les collectivités ont aujourd'hui un rôle à jouer pour y développer de nouvelles formes de citoyenneté mais aussi pour être partie prenante de son développement, notamment sur les expressions artistiques qui s'y développent.

**Journée 1 : Le numérique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales : stratégies, usages, dispositifs et médiation au sein des équipements culturels.**

**Journée 2 : Les stratégies de communication et de médiation culturelle à l'heure du web social (médias et réseaux sociaux).**

**Journée 3 : Arts numériques et technologiques émergentes : enjeux et innovation dans la politique culturelle d'une collectivité.**